

Motion du 21 mars 2012 de MM. Yves de Matteis, Alexandre Wisard, Michel Chevrolet, Olivier Fiumelli, Eric Bertinat, Christo Ivanov, Pascal Spuhler, Carlos Medeiros, Sylvain Clavel, Grégoire Carasso, Mmes Frédérique Perler-Isaaz, Marie Chappuis, Fabienne Aubry Conne, Maria Vittoria Romano, Vera Figurek et Maria Pérez: «Plaine de Plainpalais: court de tennis géant ou espace de convivialité privilégié?»

(renvoyée à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse par le Conseil municipal lors de la séance du 9 octobre 2012)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'histoire même de la plaine de Plainpalais, qui était non seulement un lieu de rendez-vous les jours de fête, mais également un espace dévolu à certains jeux à ciel ouvert, dont l'ancien jeu du mail (*cf.* maillet), ressemblant au jeu de croquet;
- la pétition P-172 «Qualité de vie dans le quartier de la plaine de Plainpalais», qui demande notamment que la plaine de Plainpalais soit maintenue «dans le cadre de son attribution lors de la donation», «espace pour les enfants, les personnes âgées et citoyens, citoyennes, lieu de détente et de convivialité» et demandant en conséquence la création d'espaces de convivialité;
- que le nouvel aménagement de la plaine de Plainpalais, bien que quelquefois qualifié de «court de tennis géant», permet, pour la première fois depuis des dizaines d'années, et à la différence de divers parcs ou emplacements genevois, l'hébergement de toutes sortes d'activités culturelles ou sportives qui ne pourraient se tenir sur terre/gazon sous peine de les endommager ou de les transformer en borbier;
- le fait que cet aménagement, qui a nécessité un investissement financier important, devrait être utilisé au maximum de ses capacités, dans l'intérêt de toutes et de tous;
- le fait que Genève présente un tissu urbain de plus en plus resserré, et où les grands espaces sont de plus en plus rares,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à offrir, en partenariat avec les riverains, les maisons de quartier, les services concernés, voire la population genevoise elle-même (appel d'offres), des projets d'activités et d'événements sportifs ou culturels de plein air et gratuits favorisant la création de lien social sur la plaine de Plainpalais;
- à examiner le possible financement de ces activités en faisant appel à des fondations, mécènes, sponsors, etc., la Ville pouvant décider d'attribuer un soutien financier au projet le plus original;
- à proposer à des personnes sans emploi, en situation de handicap ou à des bénévoles d'assurer ces activités.